Image not found or type unknown

Prestation compensatoire

Par **Gerardfourt**, le **03/07/2020** à **17:16**

Mariée depuis 15ans nous avons deux enfants de 14 et 8ans et envisageons de divorcer.

mon mari est directeur dans la grande cuisine et moi je suis en invalidité en raison d.une sclérose en plaque

nous voudrions une garde partagée. Il gagne environ2 à 3000 euros de plus que moi mensuellement.quel montant puis je lui demander ?

merci de vos reponses

Par **youris**, le **03/07/2020** à **17:48**

bonjour,

il n'existe pas de méthode de calcul officielle pour fixer le montant d'une prestation compensatoire.

vous pouvez voir ce lien ou d'autres:

https://www.jurifiable.com/conseil-juridique/droit-de-la-famille/calcul-prestation-compensatoire

mais votre avocat devrait vous aider, vous le payez pour cela.

salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés